CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la portée ordinaire—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit à l'Éditeur de l'Abeille seulement, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est D'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalle seront* payés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement sur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de *l'Abeille* n'ont le droit ni de percevoir un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour les côtes.

POUR LAFOURCHE Intérieure et tous les Ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur, tirant peu d'eau et fin marcheur ROBERT MORRIS, capitaine Massie, partira pour les endroits ci-dessus, mercredi prochain, 21 du courant, à 9 heures du matin, ayant de très beaux emménagemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à

GALLWAY & BOUDOUSQUIE,
19 dec 31, rue de la Commune.

Paquebot de St. Martinsville, Attakapas et Plaquemines—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine P. Delahoussaye, fera ses trajets comme paquebot régulier, entre St. Martinsville et Plaquemines, (durant les eaux basses). Il partira de St. Martinsville pour Plaquemines tous les dimanches à 7 heures du matin. En retournant il quitera Plaquemines pour St. Martinville, Nile. Hérie et Franklin tous les jeudis à 6 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à

GRAY, DURRIVE & Co.,
42 & 43, Nile Levée.

N. B Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par le bateau à vapeur COLUMBIA et COMMERCE, attendu que le VETERAN, attendra les passagers qui viendront par ces bateaux. sept

POUR TENNESSEE RIVER, Le bateau à vapeur *Rob Roy*, bon marcheur et tirant peu d'eau, recevra du fret aujourd'hui pour Tuscumbia, Florence et les ports intermédiaires, sur la rivière Tennessee et aussi Memphis, Randolph, Mills Point et autres ports au dessus de Memphis.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagements, s'adresser au capitaine à bord ou à

16 dec FORSYTH, GOODWIN & Co.

Pour les ports des E.-Unis.

Pour Savannah—Le brick GOV. CODDRINGTON, fin voilier, capitaine Bailey, attend un affrétement pour le port ci-dessus. S'adresser à L H GALE,
14 dec 93, rue de la Douane.

Pour New York—Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, est maintenant en chargement, et il sera expédié sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à

HOSKINS & WILCOKS,
2 dec rue du Camp no 51.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais CASSANDRA, capit. Greig, a besoin encore de 300 balles pour compléter son chargement. S'adresser à

19 dec M de LIZARDI & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire AJOHN HALE, capitaine Crowell, peut prendre 2 à 300 balles de coton pour le susdit port. S'adresser à L H GALE,
19 dec 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—La barque GALILEO, capitaine Lombard, a besoin de 25 balles de coton pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à

L H GALE,
19 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire CONGRESS, capitaine Fox, a besoin de 30 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à

L H GALE,
19 dec 93, rue de la Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier le *Talma*, capitaine Dillingham, ayant de bons emmenagements pour les passagers, partira incessamment pour cette destination. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à

OSMIN BIGOURDAN.
19 dec

Pour Liverpool—Le navire AI DALMATIA, capitaine Windsor, sera expédié sous peu. Pour passage s'adresser à

14 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier A 1 CASPIAN, capitaine Patten, peut prendre 250 balles de coton en s'adressant de suite. Pour conditions ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
14 déc rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe ROBERT FULTON, capit. ——, est journellement attendu sur lest, et sera prêt pour commencer à charger. S'adresser à

SAM. THOMPSON & Co,
14 dec 53, rue du Camp

POUR LE HAVRE—Passage seulement—La barque supérieure NIMROD, capitaine Patterson, sera expédiée sans délai. Pour passage, s'adresser à L H GALE,
13 dec 93, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Passage seulement—Le brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H GALE.
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire fin voilier CATHARINE JACKSON, capitaine Peabody, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A I, AMELIA, capitaine W T Thompson, partira sous peu pour le susdit port. Pour passage seulement, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser à L. H. GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire ALFRED, capitaine Cheever, partira dans peu. S'adresser à L H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

Pour le Havre—Le beau navire A I RUSSELL, capitaine Robbins, peut prendre 150 à 200 balles de coton et il sera expédié sans délai. Pour conditions ou passage s'adresser à

LEVI H GALE,
30 nov No. 98, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.
Le beau navire A I GEORGE, capt Choate, peut prendre 300 balles pour compléter son chargement et sera expédié sans délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
24 nov rue St Charles, No 16.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire le Globe, capitaine Porter, demande 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE.
22 nov Rue St. Charles No 16.

POUR LE HAVRE.—Le navire A.1 OLYMPIA, capitaine Stings, ayant son chargement engagé, partira sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux emmenagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
26 nov No. 14 rue Bienville

POUR LIVERPOOL.
(Passage seulement.)
Le beau navire fin voilier Elizabeth Bruce, capitaine Rogers, sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à

L H GALE,
10 dec No. 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le beau navire A 1 MANCHESTER, de marche supérieure, commandé par le capitaine James Faton, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret desquelles ou pour passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à

7 dec BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

Pour Liverpool—Le A1 navire MERSEY, capitaine Webb, est maintenant en déchargement et il sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à

6 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le A1 fin voilier navire HERCULES, capitaine Marks, demande 150 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens s'adresser à BAILY & ABBOTT,
6 dec rue Bienville, no 14.

Pour Liverpool—Le navire A1 fin voilier GEORGIA, capitaine Schackford, demande à prendre 250 balles de coton pour compléter son chargement et il sera expédié de suite pour le fret ou passage s'adresser à

30 nov L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le fin voilier A1 navire FRANCES ANN, capitaine H. S. Soule, ayant un chargement à bord, partira dans peu de jours. Pour passage s'adresser à

16 dec BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le fin voilier navire EMPEROR, capitaine, Charles, demande 200 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
8 déc 93, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier COMET, capitaine Hoey, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

KOHN, DARON & Co,
19 dec 94, rue Bienville.

100 Barils de Beurre du Missouri, à vendre par 9 dec R. GRONING & Co.

Pour les ports des Etats-Unis.

POUR VERACRUZ—La goélette fine voilière LONE, capitaine Clark, ayant les trois tiers de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à

13 dec J. PRATS & FILS.

POUR TAMPICO—Le A 1 brick *Dan. Miller*, capitaine Discoll, doublé et chevillé en cuivre, ayant presque tout son chargement, sera expédié sans délai.—Pour fret de 100 barils ou passage ayant de beaux emmenagements, s'adresser à bord ou à

JOHN CROSBY.
15 dec No 38 rue du Camp.

Pour Velasco, Brazoria et Columbia—La belle goélette fine voilière TEXAS, capitaine H Parker, ayant une partie de sa cargaison engagée, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, via à vis la Place ou à

16 dec JAMES REED & Co., 35 rue Royale.

POUR BRAZORIA & COLUMBIA—La goélette fine voilière GENERAL DE CABB, capitaine Willett, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, et partira sous peu. Pour le reste du frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, via à vis la place d'armes, ou à

J. REED & Co,
16 dec 35, rue Royale

Pour la Havane—Le brick espagnol VIZCAYNA, capitaine Torre, ayant un tiers de son chargement: partira très incessamment. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à

14 dec—10 A M MIRANDA & Co.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier AI SEA BIRD, capitaine Mayberry, sera prêt à recevoir du frêt dans deux jours pour le susdit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

L H GALE,
15 dec 93, rue de la Commune.

Vendre. Louer ou Frêter.

A FRÊTER POUR TRIEST.—Le beau brick *Adria*, capitaine Simond Budinich S'adresser au capitaine à bord, près de la presse à coton, où à DASSAUT fils aîné.
19 dec—3 No. 9 rue Toulouse.

A FRETER pour Trieste, Venise et tout autre Port de la Méditerranée—Le brick autrichien L'ARPOCRATE, de Venise, capitaine Gilibert. S'adresser à

PIUSSAN & LONGIS,
16 dec—4 65, rue St Louis

A FRETER—Un brick neuf de première classe, et du port de 200 tonneaux. S'adresser à L. D. C. WOOD,
13 dec 22, rue Poydras.

A FRETER.
La goélette Fancy, capitaine Hawes; il n'y a qu'un an qu'elle est construite, et tous les matériaux sont excellents. Elle porte 1200 barils sous le pont, et ne tire que sept pieds d'eau chargé; est pourvue d'emménagemens pour 12 passagers. Enfin, le bâtiment est un des meilleurs de sa classe.

Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine, au bout de la rue Toulouse, ou à

EASTNAM & FRERES,
1 dec No. 30, Vieille Levée.

POUR FRET OU PASSAGE.—Un navire A. I. pouvant porter 1,900 balles de coton est maintenant prêt à recevoir un chargement; pour fret s'adresser à

JAMES REED & Co.
26 nov Rue Royale No. 35.

A VENDRE—Le beau brick de guerre LATONA, construit à Philadelphie, du port de 353 3/95 tonneaux, il a un grand pont et il est percé pour 20 canons, il se trouve à bord 4 pièces de 18; il est bien muni sous tous les rapports, et il a été dernièrement doublé en cuivre. C'est un bâtiment de mer et bon marcheur. Il doit arriver de la Havane vers le 15 courant. Pour plus amples détails, s'adresser à

2 déc R. GRONING & Co.

A Vendre—La goélette Helen, de 98 tonneaux, du 900 barils, tirant peu d'eau, et propre aux voyages de la baie; elle a été entièrement reparée à neuf, a deux cables en fer, et une voilure neuve, et peut être mise à la mer de suite avec peu de dépense. S'adresser à

HARROD & QUARLES,
8 nov 24, rue de la Douane.

Paquebots pour Savannah—*Ligne Commerciale.*

Brick **Kentucky**, capitaine Paine.
Goël. **Tantivy**, capitaine J. Pitcher.
Brick ——,

Les batiments ci-dessus sont de la première classe, les capitaines sont tous des hommes expérimentés.

Le public peut se fier sur toute ponctualité dans le départ &c.

Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à L. D. C. WOOD,
16 nov 22, rue Poydras.

A LOUER.—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.
15 dec No 36 rue du Camp

A LOUER—Le haut d'une Maison, dans la rue de Chartres, 1er et 2e étages. S'adresser rue Toulouse. No. 30. 15 dec—3

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Conseil de la 1ère, Municipalité.
Séance extraordinaire de Mardi, 22 Novembre 1836.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à faire annoncer dans deux des gazettes qui se publient dans la 1ère municipalité en anglais et en français, conformément à la loi, que l'intention du conseil de la 1ère municipalité est de prendre les mesures indiquées par la loi pour opérer l'ouverture de la rue Esplanade jusqu'à bayou St. Jean.

Il est de plus résolu que le voyer de la 1ère municipalité est et demeure requis de fournir au maire et à l'avocat de la 1ère municipalité une liste descriptive des terrains que la ligne tracée pour l'ouverture de la rue Esplanade doit traverser, avec le nom des propriétaires, autant qu'il pourra en connaître.

(Signé) PAUL BERTUS, recorder.
Approuvé le 24 novembre 1836.
(Signé) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. secrétaire.

Conformément à la résolution cidessus, et vu la sect 1ère de la loi du 3 avril 1832, d'après laquelle "toutes les fois que le conseil de ville sera d'opinion qu'il est nécessaire ou avantageux pour la salubrité ou la commodité publique d'ouvrir, tracer ou pratiquer aucune rue ou place publique dans aucune section de la ville, ou d'élargir &c ou en aucune manière améliorer aucune desdites rues ou places, le maire et le conseil de ville auront le droit à faire ouvrir, élargir ou améliorer telle rue ou place, &c," avis est donné que la rue de l'Esplanade sera prolongée, en ligne droite, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St. Jean, en traversant les propriétés dont les possesseurs sont ci-après après nommés, quand les formalités voulues par la loi auront été duement remplies.

Les terrains et autres propriétés à travers lesquels doit passer le prolongement de la rue de l'Esplanade appartiennent aux personnes dont les noms suivent: J. Mager, —Boisdoré. J Dolcie, J B Plauché, M. L. Dauphin, f c l, veuve Castanedo, L Moreau, H Audler, Alex. Milne, Marie Thérèze Lebreton f c l; B Coquet, Jh Barthe, Dulcide Baran, héritiers Clark, Louis Bringier, nos 20 et 21 du bourg Pontchartrain, (propriétaires inconnus), Félix Lafebvre, Henry Dros, Jh Clarr, Bloesman, Félix Percy, Ete. Blanc, Albain Michel, F Fry et —Renes.

D PRIEUR, maire.
1er décembre 1836. —20,tj.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.

CONFORMÉMENT à une résolution du conseil de la première municipalité en date du 25 novembre dernier, avis est donné que Lundi, 9 janvier 1837, et jours suivans, à midi, à la Bourse, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés achetées par ladite municipalité, depuis le mois de Mai dernier seront vendues par l'encanteur susdit, aux termes et conditions ci-après, savoir: Un dixième comptant, et le reste à un, deux et trois ans avec endossement à la satisfaction du maire et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les plans des dites propriétés seront exposés à la Bourse, dix jours avant la vente. 7 dec

Conseil des Marguilliers de l'Eglise Saint-Louis de la Nlle. Orléans.
Séance du 10 décembre 1836.

RESOLU que le trésorier est et demeure autorisé à faire louer à l'encan par F. Dutillet, encanteur, pour le terme d'une année seulement, les bans de l'église St. Louis; possession en sera donnée le 2 janvier 1837.—Conditions, comptant. La vente aura lieu après dix jours d'avis et devra spécifier que si quinze jours après l'adjudication, le paiement n'était pas effectué, ladite adjudication serait annullée et le trésorier devra disposer immédiatement desdits bancs.

Pour copie conforme,
C. BOLOT, secrétaire.

Conformément à la résolution cidessus, avis est par le présent donné que vendredi, 23 décembre courant, à midi, dans la cour du presbytère, rue St. Antoine, derrière le bureau du shérif, il sera procédé à l'adjudication des bans de l'église St. Louis, par F Dutillet, encanteur.

Nouvelle Orléans le 13 décembre 1836
13 dec—10 J. GUILLOT, fils. trésorier.

ETAT de la Louisiane—Cour du premier district judiciaire—William Tibbitts contre ses créanciers.—La cession des propriétés du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers aura lieu, au bureau de M. David L. McCaig, notaire public, samedi, 24e jour du présent mois, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Par ordre de l'hon. Chs Watts, juge de la dite cour.

Le 9 décembre 1836.
16 dec—4,3pe JOHN L LEWIS, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—No. 8513—D. F. Waymouth vs. ses créanciers.—Samedi, 17 Décembre 1836—Sur motion de par le cour, qu'une nouvelle assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en l'étude Wm Y. Lewis notaire public, samedi, 31 Décembre 1836, afin de nommer un nouveau syndic à la place de A A Soares, décédé. Extrait des minutes.

Bureau du Greffier, 17 Déc. 1836.
19 dec—3 J. OLLIE, dép. greffier.

On demande louer une **BONNE** de 15 à 18 ans, comme garde-malade d'enfans, et l'on donnera un bon prix. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 déc—4

CHANGEMENT de domicile—Alexandre Kirmse & co., importeurs et marchands en gros de quincaillerie, viennent d'ouvrir un magasin bien assorti, à l'encoignure des rues des Magasins et Nicholas, où leurs amis et les marchands de la partie pourront trouver une grande quantité de marchandises à des prix raisonnables. 14 dec-10pds

FARINE—700 barils farine superfine en débarquement et à vendre par

14 dec M. MAHER, rue Poydras, no 19.

Vente de Terrains à Pensacola.

LE *Pensacola Land Company* prévoyant l'augmentation de la population de la ville de Pensacola, divise une partie de ses terres en terrains propres à bâtir, et en offrira une partie en vente publique le lundi 2 janvier prochain.

Le rail-road de Pensacola à Columbus dans la Georgie, auquel on travaille en ce moment, aura une distance de 42 milles achevé par contrat au 1er. Déc. 1837; d'autres contrats seront faits pour continuer avec vigueur le chemin vers Columbus et Montgomerie; aussitôt l'achèvement d'une distance de 92 milles du chemin, on calcule qu'il sera tiré au moins 30,000 balles de coton de Montgomery, Conecuh et des comtés de Butler, Pike, Covington et Dale dans l'Alabama. Le chemin passe à travers un pays riche et fertile, (produisant au moins 200,000 balles de coton) tributaires de Pensacola, comme étant le marché qui lui offre le plus d'avantage.

Les relevés du chemin de Pensacola à Blakely dans l'Alabama, à une distance de 50 miles, ont été faits, et démontrent les grandes facilités qu'offre le pays pour l'établissement d'un rail-road: ce chemin sera fait par contrat, et sera achevé aussitôt que possible, de manière qu'il sera ouvert une communication entre Pensacola et la rivière Alabama.

Le PENSACOLA LAND COMPANY et le *Pensacola Association* sont composés de personnes intelligentes, respectables et possédant de grands capitaux, résidant à Philadelphie, New York et Pensacola, et qui ont la ferme détermination de rendre Pensacola ce que la Nature l'a destiné à être, un grand marché commercial, en établissant des communications avec les riches régions de l'Alabama et de la Georgie.

Les Rail Roads qui sont déjà commencés et ceux qui doivent l'être, ouvriront une grande ligne de communications internes qui ne peuvent manquer d'être très favorables aux intérêts de Pensacola, et d'offrir de grands avantages aux personnes avec de petits capitaux, comme aux grands capitalistes, pour le placement de leurs fonds.

Le "Pensacola Land Company" a retardé d'offrir en vente aucune portion de ses terrains à Pensacole, jusqu'à ce qu'elle se fut assurée que les grands travaux qui pouvaient seuls donner de la valeur à ses terres, avaient été commencés, et se continuaient; l'augmentation en valeur sera en proportion de l'avancement des travaux du Rail Road, et de l'immense valeur qu'acquierra toute l'étendue de pays en communications avec Pensacole.

Le "Pensacola Land Company" offrira en vente un quart de ses terrains en décembre prochain, à des termes avantageux, s'engageant que la vente sera sans réserve et bona fide.

La vente aura lieu à Pensacole—Les conditions seront:

Un 1/5 comptant,
Un 1/5 à un an,
Un 1/5 à deux ans,
Un 1/5 à trois ans.
Un 1/5 à quatre ans,

En billets tirés à la satisfaction du soussigné et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

On peut se procurer des cartes lithographiées de Pensacola et des pays environnans dans la Georgie et l'Alabama, en s'adressant aux personnes suivantes:

James H. Leverich—Nouvelle Orléans.
Fuller, Garner & Co—Mobile.
Hon S. Oliver, comité de Conecuh—Alabama.
Geo. Whitman—Montgomery.
Col. Lane, Limestone county—Alabama.
Cap. Otis Dyer, Tuscaloosa—Alabama.
Maître de poste, Natchez Mississipi.
Geo. A. Norton, Columbus Georgie.
Davis & Brooks et S V S Wilder—New York.
A. G. Jaudon—Philadelphie.

WM. H. CHASE,
9 nov—3ps Agent du Pensacola Land Company.

LE soussigné arrivant de Paris où il a passé six mois, pendant lesquels il s'est exclusivement occupé à choisir les marchandises les plus belles et les plus à la mode, qui aient jamais été importées de France, les offrira en vente samedi prochain, 17 du courant et les jours suivans, et ses prix seront extrêmement modérés, les articles consistent en:

Dentelles Valenciennas et Malines de toutes grandeurs.
Entre-deux Malines,
Gros de Naples,
Satin,
Florence,
} De toutes couleurs pour robes et gilets.
Couvertures de laine toutes grandeurs,
Pendules et Panoramas avec navire à mouvement,
Indiennes riches de tous les goûts,
Mousselines et toile de laine,
Mousselines do do
Mérinos,
Parfumeries assorties et eau de Cologne,
Mouchoirs foulard, lire qualité,
Schâles, Thibets, brochés satins et cachemires riches; meubles du meilleur goût, chaises de cerisier,
Forte-Piano, Picolo et carrés,
Glaces de toutes grandeurs,
Toile à drap,
Ombrelles, parasols et parapluies du meilleur gout
Ceintures de toutes largeurs,
Bijoux et argenterie,
Bas de soie, de fil d'Ecosse et de mérinos
Cols et nœuds satin et velouté,
Linons unis et brochés,
Tissus et cloques, cosaques, maroquin et chèvre
Gants soie, filoselle, mérinos, laine et fil,
Pélerines, bonnets, tabiers, robes, mouchoirs de batiste brodés et garnis de dentelles,
Manteaux mérinos et de satin, brodés dans le meilleur goût.
Lampes, flambeaux, &c.
Bonnets de velour garnis pour hommes et enfans,
Fusils et pistolets simples et doubles,
Confits de Colin.

S. MITAUD,
17 dec—10 71, rue Royale.

Banque de Carrollton.

CHECKS à très courte date sur le Nord, à vendre par cette institution.
17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton

TRAITES sur Londres, à vendre par cette Institution.
17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

Chapeaux et Casquettes d'Enfans—20 caisses Chapeaux de soie pour enfans, et 10 caisses de Casquettes en drap et velours pour do. à vendre par J. EVANS & Co,
17 dec 10, rue de Chartres.

VINS de Champagne—500 paniers Champagne des marques suivants:
Anchor, Harp, Diamond, Eléphant, Jackmart & co, grandes et petites bouteilles, reçus et à vendre par

17 dec T C CASH & Co.

DOCTEUR J. V. GOTTSCHALK, arrivé tout récemment de la Prusse, offre ses services au public comme chirurgien, médecin oculiste et accoucheur.

Sa résidence, est rue Conti, entre Chartres et Levée, au dessus du bureau de Mr. Wm. Boswell.
19 nov—3m

Avis aux Dames—Mlle *Josephine Tombeur*, rue Royale no 244, marchande-lingère de Paris, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un très bel assortiment tant en lingerie qu'en nouveautés de toutes sortes. Elle ose espérer que le bon choix de ces marchandises et la modération de ses prix lui continueront la préférence qu'elles lui ont toujours accordé
17 dec—8,3ps JOSEPHINE TOMBEUR.

AVIS—La société qui existait sous la raison de M Besson & Kokernot est dissoute à partir de ce jour, 15 novembre 1836, d'un consentement mutuel—Tous ceux qui doivent à la société voudront bien régler avec M. N. Besson.

LOUIS KOKERNOT,
17 dec N. BESSON.

Chapeaux de soie—Reçu par le navire Kentucky, un assortiment de soie en gomme élastique à la dernière mode et à vendre par

17 dec J EVANS & Co. 10 rue de Chartres

BISCUITS de soda superfin sur lont tous les jours et sont mis en boites de toutes grandeurs selon la convenance des acheteurs par N F NICHOLS,
17 dec enc. des rues du Camp et Natchez

EN débarquement du navire Jupiter, venant du Havre et à vendre:
200 caisses cerises à l'eau de vie,
1000 livres saucissons de Lyon,
100 caisses de liqueur superfine,
50 do liqueurs fines
20 caisses vin fin
10 barils de cerises.

17 dec L G SASSINOT.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par

JAMES GRIMSHAW,
17 dec 93, rue du Canal.

LES soussignés s'étant associés dans le dessein d'établir un bureau de courtage pour les cotons espèrent mériter et obtenir la confiance du public.

Bureau No. 56, rue du Camp.

EDWARD INALL,
SAMUEL LEPPER.
Se référer à Thomas Barrett & Co. 14 dec—5

LE DEPOORTER, Dentiste, prévient les ses amis ainsi que le public, qu'il vient de se fixer en ville; les appareils qu'il a reçu de France le mettent à même de confectionner des Dentiers complets en or émaillé, imitant parfaitement les parties charnues de la bouche; palais métalliqués, obturateurs, &c. insertions des dents minérales, et humaines sur pivots et sur plaques, orifications, &c.

Il engage les parents dont les enfants ont une dentition irrégulière, d'y porter la plus grande attention, l'art pouvant aider la nature; tous peuvent présager à une jolie bouche.

Nota. Les dames seront opérées chez elles, si elles le désirent.

Il continuera ses visites à la côte comme avant; abonnement à l'année $10, après la première opération faite.

Rue St. Louis, entre Royale et Chartres, en premier. 10 dec—3pe

TRAITES sur France, à vendre par

R A LEFEBVRE,
16 dec—3 19, rue Toulouse.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il est chargé de l'agence des journaux ci-après:

Le Courrier des Etats Unis.
Le France Littéraire.
Le Journal des Modes, publié à New York.
La Revue Française.
Le Noticieo de Ambos Mundos, (Journal espagnol

Ceux de messieurs les abonnés qui prennent ordinairement leurs numéros chez l'agent les trouveront désormais dans son magasin, rue de Chartres, no. 26.

Les précautions indispensables ont été prises pour que les livraisons aient lieu à l'avenir avec la plus grande exactitude possible.

Toutes demandes nouvelles d'abonnement de la ville ou de la campagne pourront être satisfaites immédiatement, l'agent étant pourvu par avance des numéros publiés périodiquement.

17 dec—3ps A. CHOPARD.

AUX DAMES.
MADAME MARION—Marchande de modes, rue et boulevarière de Paris, arrivant par le Mexico et apportant avec elle plusieurs caisses de modes et nouveautés, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a ouvert le 15 du courant, son magasin, lundi prochain, 14 novembre. Elle se flatte d'exécuter toute espèce de coiffures avec la même précision que les modistes de Paris, et se propose également de faire toilettes de bal dans le goût le plus moderne, rue Royale No 54 entre Bienville et Douane.

On demande plusieurs demoiselles. 1: nov—3,2ps

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 28 Nov. 1836.

LA Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, Dimanche 25 Décembre, à neuf heures du matin, pour célébrer l'anniversaire du 23 Décembre 1814.

Ce jour a été fixé pour la cérémonie de la présentation par le maire du drapeau que l'ancien conseil de ville a décrété devoir être donné au nom de la ville de la Nouvelle Orléans à la Légion de la Louisiane.

Il sera fait, sur la Place d'Armes, une distribution de cartouches et de gargousses.

Les officiers commandant les compagnies devront faire une inspection rigoureuse des fusils et des gibernes.

Les commandans de compagnies remettront à l'inspecteur de brigade un contrôle exact des membres de leurs compagnies.

Les officiers des compagnies, ainsi que les officiers de l'état-major qui n'ont point encore remis à l'inspecteur leurs commissions, dûment assermentées et enregistrées conformément à la loi, devront se conformer aux ordres précédemment donnés à cet égard.

Le brigadier-général compte sur le zèle des membres de la Légion.

Chaque commandant de compagnies devra au moins une heure avant la revue, envoyer un détachement sur la Place pour fermer la grille, et poser des factionnaires à chacune de ses portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier-général J B Plauché, commandant la Légion de la Louisiane.

1er dec D AUGUSTIN, aide de camp.

Avis de Banques et de Comp.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nelle. Orléans & Carrollton.

LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.

Ils pratiront à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à temps pour leur départ.

8 déc GEO. MERRICK, Ing.

Banque de Carrollton.

UNE élection de douze Directeurs pour cette Institution aura lieu au bureau de la Banque, encoignure des rues Saint Charles et Canal, le 1er. lundi de janvier 1837, étant le 2me jour de ce mois, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

1 déc JOHN NICHOLSON, caissier.

Compagnie de la Banque du Gaz,
29 novembre 1836.

UNE élection de 11 directeurs aura lieu conformément à la 7ème. section de la charte, lundi, 2 de janvier prochain, à la maison de Banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.

30 nov J W HOUSTON, caissier.

Banque de Commerce.
Nlle Orléans, 28 novembre 1836.

TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution

29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

Banque d'Etat de la Louisiane
Nouvelle Orléans, 7 décembre 1836

CETTE institution tire sur Paris.

8 dec RICHARD RELF, caissier.

Banque de Carrollton.

CETTE institution achète des traites françaises.

29 nov J NICHOLSON, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov 37

Banque de Carrollton.

TRAITES sur Paris, à vendre par cette Institution.

18 dec JOHN NICHOLSON, caissier

$25 DE RECOMPENSE

PARTI marron de chez le soussigné, le 24 novembre dernier, le nègre Avril, créole, âgé de 18 ans, taille 5 pieds 5 pouces, peau rougeâtre, il a le milieu de l'oreille gâte blanche, marchant vite et penché de côté, il est manœuvre, parlant français et un peu l'anglais; il a été vu souvent dans la rue des Bons Enfants. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera en prison ou le conduira au soussigné, encoignure St Philippe et Rempart

15 dec—6,3ps J GABAROCHE

DETENUE à la geole de la paroisse Jefferson, une petite négresse nommée MARIE, se disant appartenir à une femme de couleur nommée Garcet.

Le propriétaire est invité à la réclamer conformément à la loi.

Paroisse de Jefferson, 13 Décembre 1836.
14 dec J. CHARBONNET, h shériff.

Esclave détenue à la geole de la paroisse Jefferson—Une négresse nommée Bibre, se disant appartenir à madame Perry, de Attakapas. Le propriétaire est requis de venir la réclamer.

7 dec J. CHARBONNET, shérif.

$10 DE RECOMPENSE

PARTI marron de chez le soussigné, le 3 du courant, le mulâtre nommé BARNET, parlant anglais et français, taille de 5 pieds environ, yeux gris, petits favoris roux, cheveux crepus. La susdite récompense sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état ou le mènera au propriétaire.

Les capitaines de navires, embarcations et c., sont priés de ne pas le recevoir, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

15 nov P EDMOND FAZENDE.

$20 DE RECOMPENSE

PARTI marron du navire Hermitage, le mulâtre nommé *Wm. Henry Simpson*, il a la peau claire, taille de 5 pieds, 6 à 9 pouces; il est très actif et se tient proprement. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geôle. Il a volé plusieurs objets à bord. S'adresser au capitaine Sturgess, dudit navire ou à

BAILEY & ABBOTT,
1 déc—37 rue Bienville No. 14
N. B. On est prévenu de ne point donner asyle au susdit mulâtre.

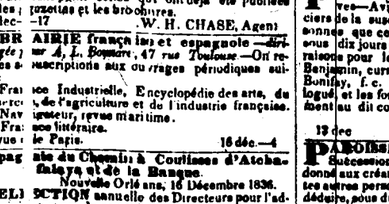

MADEMOISELLE DE CHANDIEU, Ex Institutrice d'un pensionnat, à Paris, depuis quelque tems à la Nouvelle Orléans, se propose de donner des leçons de langue française, d'arithmétique, de géographie, de piano, et de musique. Son ambition étant de mériter l'approbation des mères de famille auxquelles elle voudrait bien l'honorer de leur confiance, elle fera tous ses efforts pour n'en rendre digne. S'adresser chez Mr. Evan, rue Saint Louis, No. 150.

2 déc—1m

SIGNOR E. KRAKAMP, Professeur de Flute, élève du conservatoire et primo flauto à San Carlo, Naples, étant engagé au Théâtre St Charles de cette ville, donnera des leçons de cet instrument. Pour son conditions, s'adresser rue Gravier, No 119.

2 nov—3m